

pour ceux qui n'ont pas d'économies. La "communauté d'intérêts" dont la lettre vante pour nous l'avantage n'est pas l'équilibre normal des échanges commerciaux, mais la prédominance du fort sur le faible.

Cet état d'infériorité économique auquel nous sommes réduits, ne nous le présentez donc pas, je vous prie, comme un privilège qui justifierait le travail forcé au profit de notre ennemi et la déportation de légions d'innocents en terre d'exil.

L'esclavage, et la peine la plus forte du code pénal après la peine de mort, la déportation ! La Belgique, qui ne vous fit jamais aucun mal, avait-elle mérité de vous ce traitement qui crie vengeance au ciel ?

.....

Il y a deux ans, entend-on répéter, c'était la mort, le pillage, l'incendie, mais c'est la guerre ! Aujourd'hui, ce n'est plus la guerre, c'est le calcul froid, l'écrasement voulu, l'emprise de la force sur le droit, l'abaissement de la personnalité humaine, un défi à l'humanité.

Il dépend de vous, Excellence, de faire taire ces cris de la conscience révoltée. Puisse le bon Dieu, que nous invoquons de toute l'ardeur de notre âme pour notre peuple opprimé, vous inspirer la pitié du bon Samaritain !

Agréez, Monsieur le Gouverneur général, l'hommage de ma très haute considération.

Signé: D.-J. Cardinal MERCIER,
Archevêque de Malines.

* * *